

**Département**  
Loire-Atlantique  
**Arrondissement**  
Saint-Nazaire  
**Canton**  
Saint-Nazaire 2

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS**

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

Du Mercredi 26 juin 2024

**DEL\_20240626\_24**

Nombre de Conseillers  
En exercice  
De présents  
De votants

**29**

**23**

**28**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six juin,  
Le Conseil Municipal de la commune de TRIGNAC étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur AUFORT, Maire

Objet :

**Objet :**

**Création de poste  
Mise à jour du  
tableau des emplois**

**Etaient présents :**

Claude AUFORT – Laurence FREMINET Gilles BRIAND  
Emilie CORDIER – Hervé MORICE – Sébastien WAIRY  
Myriam LEROUX – Eric MEIGNEN – Denis ROULAND  
Benoît PICHARD – Jean-Pierre LE CROM – Laurence DUPONT  
Magali MACE – Stéphanie BURNEL – Cécile OLIVIER  
Marjorie GARCIA – Yannick BEAUVAIS – Jessica NICOLAS Thierno DIALLO - David PELON - Françoise HAFFRAY (départ à partir de 20h00)  
- Didier NOUZILLEAU - Cécile NICOLAS – Michel CONANEC (départ à 20h00) - Alain DESMARS

**Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat**

**respectivement :**

--Dominique MAHE-VINCE a donné son pouvoir à Claude AUFORT  
- Jean-Louis LELIEVRE a donné son pouvoir à Laurence FREMINET  
- Brieg PICAULT a donné son pouvoir à Hervé MORICE  
- Françoise HAFFRAY a donné son pouvoir à David PELON (à partir de 20h00)  
- Michel CONANEC a donné son pouvoir à Alain DESMARS (départ à 20h00)  
- Aurélie LE GUNEHEC a donné son pouvoir à Michel CONANEC (qui s'annule au départ de Michel CONANEC à 20h00)

-

**Absente :** Aurélie LE GUNEHEC à partir de 20h00 du fait du départ de Michel CONANEC

Mme Laurence FREMINET a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire..

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée à la porte de la Mairie le

**27 juin 2024**

Et que la convocation avait été faite le

**19 juin 2024**

Il est proposé aux membres du Conseil municipal de procéder à la mise à jour du tableau des emplois par la création des postes détaillés comme suit afin de permettre à Monsieur le Maire de prononcer les avancements de grade, nominations et recrutements au titre de 2024

Envoyé en préfecture le 28/06/2024

Reçu en préfecture le 28/06/2024

Publié le

ID : 044-214402109-20240626-DEL\_20240626\_24-DE



Filière	Grade actuel	Grade obtenu	Cat.	Temps travail hebdo poste	Service	Motif	Nombre poste
Admin	Adjoint administratif	Adj. Adm Ppal 2ème classe	C	28	Vie associative et développement économique	Avancement de grade	1
Admin	Adj. Adm Ppal 2ème classe	Adj. Adm Ppal 1ère classe	C	35	CCAS	Avancement de grade	1
Tech	Adj. Tech. Ppal 2ème classe	Adj. Tech. Ppal 1ère classe	C	35	Petite enfance	Avancement de grade	1
Tech	Adj. Tech. Ppal 2ème classe	Adj. Tech. Ppal 1ère classe	C	35	Urbanisme	Avancement de grade	1
Tech	Adj. Tech. Ppal 2ème classe	Adj. Tech. Ppal 1ère classe	C	35	Logistique Propreté	Avancement de grade	1
Tech	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise Ppal	C	35	Logistique Propreté	Avancement de grade	1
Tech	Adjoint technique	Adj. Tech. Ppal 2ème classe	C	35	Informatique	Avancement de grade	1
Anim	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation Ppal 2ème classe	C	35	Enfance Jeunesse	Avancement de grade	1

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 83-54 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique

VU la délégation du Conseil Municipal au Maire en date du 10 juillet 2020,

VU l'avis de la commission administration générale en date du 10 juin 2024,

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
APRES EN AVOIR DELIBERE  
DECIDE**

- **Article 1** : D'acter les créations de poste, listées ci-dessus
- **Article 2** : De modifier le tableau des emplois budgétaires de la Ville de Trignac tel que décrit ci-dessus,
- **Article 3** : De dire que la dépense est prévue au budget de la ville, Chapitre 012- Charges de personnels et frais assimilés

Envoyé en préfecture le 28/06/2024

Reçu en préfecture le 28/06/2024

Publié le

ID : 044-214402109-20240626-DEL\_20240626\_24-DE



- **Article 4** : D'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne réalisation de cette délibération.

Voix pour	28
Voix contre	0
Abstentions	0



Pour extrait conforme  
du Maire  
Claude AUFORT

Transmis à M. le Sous-Préfet le :  
Envoyé en préfecture le 28/06/2024  
Reçu en préfecture le 28/06/2024  
Retour en Mairie le :   
Publié le :  
Publié ou affiché le :  
ID : 044-214402109-20240626-DEL\_20240626\_24-DE

Envoyé en préfecture le 28/06/2024

Reçu en préfecture le 28/06/2024

Publié le



ID : 044-214402109-20240626-DEL\_20240626\_24-DE